

La polémique enfle entre FCE et BusinessMed

Ali Haddad riposte aux attaques de Saïda Neghza



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3744 - Mercredi 16 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Tlemcen

Une jeune fille libérée deux heures après son enlèvement

Page 24

Depuis une semaine

Le pétrole sombre sous les 40 dollars

Page 5

L'union sacrée

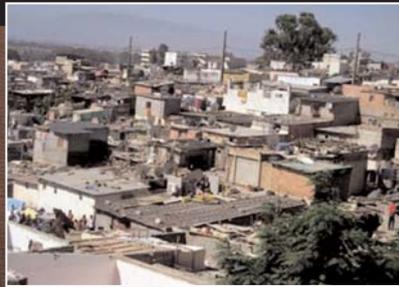
Par Mohamed Habili

L'opposition, qui vient de se renforcer avec un nouveau-né particulièrement agité, à savoir le groupe des 19-4 comme on l'appelle dans les journaux non sans malice, est à ce point à court d'inspiration, mais cependant sans rien perdre de sa hargne, qu'elle en est réduite à faire flèche de tout bois. Plus question pour elle d'attendre le bon moment pour faire du charivari, (encore qu'elle se cantonne aux médias et au Parlement pour donner libre cours à son exaspération), d'en appeler au peuple, qui a du mal à la suivre, à comprendre la raison de toute cette agitation tournant à vide. Elle se saisit maintenant du moindre prétexte qui se présente pour prétendre renverser non pas seulement le gouvernement, mais rien moins que le régime, que le chef de l'Etat, que sans façon elle convie à rendre le tablier, et plus vite que ça car elle n'a plus de temps à perdre. Le prétexte du moment, c'est bien sûr la loi de finances 2016, dont elle s'est saisie comme au vol, comme d'une arme pour arriver à ses fins, car désormais elle agit comme si elle avait oublié tout ce qui dans une autre vie la divisait irrémédiablement, comme si elle ne formait plus qu'un seul parti, qu'un seul courant politique. Que les uns soient libéraux et les autres des antilibéraux ; les uns des islamistes, partisans de la théocratie, et les autres des laïcs ; les uns des arabistes, et les autres des berbéristes ; peu importe désormais, c'est la paix idéologique, la fraternisation de tous avec tous, l'irénisme universel.

Suite en page 3

Relogement dans la capitale

Des milliers de familles quittent leur bidonville à partir d'aujourd'hui



Fin du cauchemar pour les près de 6 000 familles occupant des bidonvilles dans la capitale. Elles rejoindront, à partir d'aujourd'hui, leurs nouvelles habitations. Lire page 3

Entreprise des travaux routiers de Béjaïa

Les travailleurs débrayent

Page 3



7^e Festival international de danse contemporaine

Treize troupes étrangères à Alger

Page 13

Importations Accords avec la Chine et l'UE contre le transfert illicite des devises

L'ALGÉRIE signera, en 2016, deux accords douaniers avec la Chine et l'Union européenne pour lutter contre le transfert illicite des devises, tandis qu'un accord similaire a déjà été signé avec l'Argentine, a appris mardi, l'APS, auprès du directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar. Cette mesure fait partie du dispositif du développement de la coopération internationale de la direction générale des Douanes en matière de lutte contre la fraude économique. «Nous allons orienter la coopération internationale vers la lutte contre la délinquance financière et cibler, surtout, les niches des fausses déclarations, dont notamment le transfert illicite des devises». Ainsi, un accord sera signé avec la Chine au cours du premier trimestre 2016 dans l'objectif de renforcer les mécanismes de constatation et de répression de la fraude économique, précise-t-il, en relevant que la Chine représente plus de 47% des échanges de l'Algérie. «Quand nous avons ces passerelles (accords), cela nous permettra de travailler sur un échange d'informations notamment en matière de valeur: quand nous examinerons la valeur (d'une marchandise), nous pourrions revenir au pays d'origine. Cet accord nous permettra, ainsi, de demander des informations très précises qui intéressent la valeur en douane pour constater et réprimer, le cas échéant, toute fraude commerciale», explique le patron des Douanes. En outre, M. Bentahar fait savoir que dans le cadre de la renégociation de l'Accord d'association avec l'UE, l'Algérie demandera la mise à disposition, en termes d'échange d'informations, de la banque de données concernant les aspects douaniers à communiquer aux Douanes algériennes. «Le gouvernement a donné son accord et nous sommes en pleines négociations», affirme-t-il. Afin de renforcer les capacités nationales en matière de répression de la fraude économique, un accord bilatéral d'échange d'informations a déjà été signé, dans ce sens, le 3 décembre en cours avec l'Argentine. Selon M. Bentahar, cet accord entre dans le cadre de l'assistance mutuelle et administrative avec l'Argentine. En fait, relève le même responsable, «ces accords constituent des instruments forts et efficaces pour mieux lutter contre les transferts illicites des devises et la délinquance financière qui touche au commerce extérieur». **Selma N./APS**

La polémique enfle entre FCE et BusinessMed

Ali Haddad riposte aux attaques de Saïda Neghza

■ Le FCE riposte, après les attaques emportées lancées par la vice-présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes et de BusinessMed (Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises), à l'encontre du président du Forum des chefs d'entreprise, l'accusant d'avoir «humilié et déshonoré» la femme algérienne lors de son allocution en Chine à l'occasion du dernier Forum d'affaires algéro-chinois.

Par Thinhinene Khouchi

La polémique entre Ali Haddad, et Saïda Neghza prend de l'ampleur. En effet, dans un communiqué rendu public, ce dernier s'en défend et qualifie ces accusations d'«allégations et déclarations fallacieuses et mal intentionnées d'une dirigeante d'une organisation patronale». «Le Forum des chefs d'entreprise dénonce fermement cette attaque injustifiée, sans fondement et inexplicable», lit-on dans le même document. «Ne pouvant laisser propager des insinuations de ce genre», le FCE demande donc au BusinessMed «de bien vouloir confirmer ou infirmer ces allégations et accusations à son égard». Dans le cas où ces allégations étaient confirmées, le FCE demande dans sa lettre à BusinessMed de lui «communiquer les noms des personnes qui auraient ainsi agi, en violation des règles d'éthique que dicte l'association à ses membres». Dans le cas où au contraire ces allégations venaient à être infirmées, le FCE demande à l'association patronale méditerranéenne de «désavouer de façon formelle Madame la vice-présidente de BusinessMed», Saïda Neghza. Preuve à l'appui, le FCE publie alors la vidéo de l'intervention complète de son président. Dans l'enregistrement en question, Ali Haddad, n'a fait que dresser un constat en affirmant



que beaucoup de ressortissants chinois travaillant en Algérie ont divorcé en Chine et se sont remarriés avec des Algériennes. Où est donc le «déshonneur» présumé à l'encontre de la femme algérienne dont parle la vice-présidente de CGEA, qui dans son attaque télévisée assimile, faut-il le souligner, le mariage mixte algéro-chinois à du

(rokh), une atteinte à la dignité de la femme algérienne, souligne-t-on. «Il n'a jamais été question de tenir des propos méprisants et encore moins dédaigneux envers la femme algérienne», se défend le FCE. Haddad conclut son courrier en prévenant BusinessMed que, compte tenu des attaques de Saïda Neghza, «le FCE ne pourra évi-

demment pas adhérer à une organisation dont la vice-présidente tient des propos aussi infamants envers ses membres». En mai dernier, la vice-présidente de la CGEA Saïda Neghza avait fortement critiqué le président du FCE, Ali Haddad, suite au voyage de la délégation algérienne en Chine.

T. K.

Face aux discours de haine

Les journalistes appelés à promouvoir les standards d'éthique

Les journalistes sont appelés à promouvoir les standards d'éthique et une déontologie professionnelle face à la montée du discours de haine dans le monde, a souligné mardi à Alger, le secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes, Ricardo Velasquez Gutierrez. «Il est de la responsabilité des journalistes de promouvoir les standards d'éthique et une déontologie professionnelle dans un monde marqué par une montée de l'extrémisme, de l'intolérance et de la discrimination contre différentes communautés et minorités religieuses et ethniques», a affirmé M. Gutierrez, lors d'une «conférence formation» sur l'«Éthique et déontologie: la responsabilité sociale du journalisme et des médias», à laquelle a pris part le ministre de la Communication, Hamid Grine. M. Gutierrez, qui est également maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles, a relevé que «le combat contre le discours de haine constitue un nouveau défi pour les journalistes». C'est un problème qui suscite une «grande inquiétude» au niveau des politiques et des juristes, notamment quant à la manière d'y faire face, car ce discours de haine, a-t-il expliqué, «fait partie aussi de la liberté d'expression». Pour le conférencier, la tâche

des journalistes «n'a jamais été aussi difficile qu'aujourd'hui» à cause du nombre impressionnant des espaces d'expression et le développement fulgurant du numérique, notamment l'Internet. Il a cité, à cet égard, l'essor des réseaux sociaux devenus, dans nombre de cas, «des canaux véhiculant des discours haineux et choquants», non seulement pour les médias, mais aussi pour des simples internautes dans leurs réactions et leurs commentaires sur un tel ou tel sujet.

Le rôle central du journaliste contre la propagation de discours haineux

«Notre société a besoin aujourd'hui de médias qui s'inscrivent dans le respect impératif de la déontologie», a-t-il insisté, en mettant en avant le rôle central que peuvent jouer les journalistes pour contrer ce genre de discours et les dénoncer. Dans l'exercice de son métier, le journaliste doit, en premier lieu, «vérifier» la source de l'information, «réfléchir à l'impact» et les «conséquences» que peut avoir son écrit sur le lecteur, comme il doit, aussi, a-t-il expliqué, «éviter de tomber dans le sensationnel et de travailler dans la précipitation». «Le journaliste doit se

sentir responsable. Il a toujours une responsabilité face au discours de haine», a ajouté M. Gutierrez, qui a regretté le fait que des médias occidentaux soient «peu éthiques» dans le traitement de certaines questions, notamment celles liées à l'Islam, en créant l'amalgame et en utilisant une terminologie juste. L'intervenant a plaidé, à ce propos, pour l'adoption d'«une approche basée sur le dialogue pour avoir une perception plus mesurée», tout en appelant les acteurs concernés à «éviter la propagation des discours de haine, à utiliser les mots justes, à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour modérer les commentaires des lecteurs et signaler toute dérive». «Il s'agit de veiller à la déontologie journalistique à travers l'auto-régulation et la co-régulation», a-t-il fait valoir. A cette occasion, le ministre de la Communication, Hamid Grine, a réitéré son appel aux journalistes à «respecter l'éthique et la déontologie ainsi que le professionnalisme dans l'exercice de leur métier». Il a également mis l'accent sur l'importance de la formation, en évoquant le programme élaboré par son département en faveur des journalistes à travers le territoire national dans le cadre du développement du secteur.

A.C./APS

Relogement dans la capitale

Des milliers de familles quittent leur bidonville à partir d'aujourd'hui

■ Fin du cauchemar pour les près de 6 000 familles occupant des bidonvilles dans la capitale. Elles rejoindront, à partir d'aujourd'hui, leurs nouvelles habitations.

Par Louiza Ait Ramdane

La wilaya d'Alger bouclera aujourd'hui sa 20^e opération lancée depuis juin 2014. Au total, 5 810 familles vont bénéficier d'un nouveau logement dans 16 communes de la capitale. Lors d'une conférence de presse, le wali a détaillé que cette nouvelle opération se déroulera en quatre étapes. La première étape débute aujourd'hui et concernera 1 093 familles qui logent actuellement dans six communes : 125 à El-Harrach, 280 à Bachdjerrah, 331 à Magharia, 51 à Kouba, 35 à Hussein Dey et 271 à Rouiba. Les autres étapes sont prévues dans les prochains jours. Le wali a promis de terminer toutes les étapes avant la fin de l'année.

Les nouvelles cités qui accueilleront ces familles sont réparties dans trois communes : 4 359 logements à El-Harrach, 971 à Birtouta et 713 à Bordj El Kiffan. Le relogement de ces 5 810 familles a permis aux «autorités de la wilaya de récupérer des assiettes foncières de 130 hectares qui seront distribués à l'AADL et l'ENPI afin d'avancer dans leurs programmes», a expliqué Abdelkader Zoukh. Cette étape porte le nombre de familles ayant bénéficié d'un «logement digne» à 35 397. Par ailleurs, Abdelkader Zoukh a annoncé la distribution de 2 000 logements pour demain, par le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS).

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a indiqué également que l'évacuation de ces sites d'habi-



tat précaire permettra la récupération des assiettes foncières d'une superficie de plus de 12 hectares. Le foncier récupéré, selon Zoukh, sera exploité pour la construction du reste des programmes de logements AADL et LPP. Pour mettre fin, poursuit-il, aux malversations et autres pratiques douteuses, la wilaya a intenté plus de 1 000 actions judiciaires pour fausses déclarations et 50 logements ont été retirés à leurs bénéficiaires. Pour garantir le bon déroulement de l'opération et la bonne prise en charge des familles, la wilaya a mobilisé 5 000 agents des APC et APW, et 3 000 camions et engins, pour le transport des

familles vers les nouvelles cités. De juillet 2014 à fin octobre, près de 28 000 familles ont été relogées, soit quelque 170 000 citoyens, rappelle-t-on. Pour rappel, la 19^e opération de relogement dans la wilaya a touché, dans une première étape, 3 130 familles, portant le nombre de relogés à 4 273. Les quartiers concernés par cette opération sont les communes de Beni Messous, Rouiba, Dar El Beida, Bourouba et Bordj El Bahri, alors que les quartiers d'accueil sont situés dans les communes de Bourouba, Souidania, Tassala El Merdja et Si Mustapha (Boumerdès). L'opération de relogement a permis d'éliminer 4

bidonvilles, à l'instar du bidonville «Céleste» dans la commune de Beni Messous (657 familles), le bidonville «les Orangers» qui compte 3 familles et le bidonville «Sentyse» à Rouiba (80 familles), outre 25 familles qui vivent dans le bidonville «Lala Nsoumer» à Dar El Beida. En fait, le programme de relogement dans la wilaya d'Alger a permis de relancer plusieurs projets dont la ligne ferroviaire électrifiée à double voie Birtouta-Zéralda, le barrage de Douéra et le stade communal de Birkhadem, par la libération des terrains squattés par des indus occupants. L. A. R.

Entreprise des travaux routiers de Béjaïa

Les travailleurs débrayent

Les travailleurs de l'Entreprise des travaux routiers (ETR) de la wilaya de Béjaïa ont débrayé hier matin, exigeant la validation des dossiers de nombreux travailleurs ayant demandé le départ à la retraite. Les protestataires soulèvent aussi un bon nombre de revendications. Ils exigent, entre autres, le paiement de leurs 11 mois de grève de 2012, conformément à l'accord signé entre l'union de wilaya (UGTA), la direction de l'unité et la SGP-TP SINTRA en mars 2013. Ils dénoncent la non application de cet accord par le directeur à qui il est reproché une politique des deux poids deux mesures sur le fait que ce dernier n'a pas hésité à verser les mensualités d'une petite partie des travailleurs avec qui il a des affinités mais pas au reste des employés, dénonce le secrétaire général de la section syndicale de l'unité, Messaad Abdelhak. Il est reproché également au pre-

mier responsable de l'entreprise son «immobilisme» au point où la vie de celle-ci dépend de quelques chantiers sans importance confiés, ajoute notre interlocuteur, «de gré à gré au lieu d'aller chercher des projets d'urgence capables de sortir l'unité de ses problèmes financiers». Une conjoncture générée par l'absence d'un directeur technique capable de suivre ce genre de situation et gérer le matériel de l'unité qui est immobilisé, notamment au niveau de la carrière de Boulimat depuis sa fermeture en 2013. Les grévistes estiment que leur responsable ne fait pas assez d'efforts pour relever le niveau de développement de l'entreprise et soupçonnent une volonté de mettre la clé sous le paillason. A titre d'exemple, ils estiment que l'unité devrait installer sa propre station d'entretien afin de faire face à ses besoins pour une bonne rentabilité, du moment qu'elle dispose

du matériel nécessaire à ce propos. M. Messaad dit avoir «saisi le wali pour obtenir un site sur lequel pourrait être installée la station d'entretien». Un dossier devrait être constitué et sera étudié nous a-t-il promis, afin d'obtenir une autorisation comme il nous a été demandé», souligne le syndicaliste. Le wali a été interpellé également dans cette affaire par le responsable de la section syndicale de l'unité. Pour sa part, le directeur de l'entreprise, M. Hamoudi, qui s'exprimait sur radio Soummam, a balayé les reproches des travailleurs d'un revers de la main. Il dit avoir «saisi la tutelle pour trancher sur le paiement des 11 mois de salaires de la grève de 2012 et que l'entreprise se porte bien ; elle dispose d'un chiffre d'affaires de 2 milliards de centimes par mois». Au sujet des dossiers des départs à la retraite, «ils seront validés le moment venu», ajoute-t-il, soulignant que des tra-

vailleurs veulent partir à la retraite à cause de la nouvelle loi limitant les départs anticipés à la retraite. A noter que les travailleurs de l'APC de Bouhamza sont en grève depuis trois jours. Ils réclament le versement de deux mois de salaires et dénoncent le peu d'égard manifesté par le maire à leur encontre. «Le maire ne veut pas donner d'explications sur le retard dans le versement de nos salaires et refuse totalement de communiquer», déclarent-ils. «Le retard dans le versement des mensualités des employés est dû à la nouvelle méthode de travail qui n'est pas encore bien maîtrisée par nos agents», déclare le maire sur radio Soummam. Les mécontents réclament l'amélioration des conditions de travail par l'acquisition de nouveaux moyens matériels tels que des bureaux, etc. et reprochent au maire de refuser de répondre à leurs nombreuses demandes sur ce sujet. Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

L'union sacrée

suite de la page Une

Rien n'exprime mieux l'état d'esprit qui est le sien aujourd'hui que cette parole de bienvenue du président du RCD à l'adresse du FIS, ou de ce qu'il en reste, lui assurant en prévision de la première rencontre de fraternisation qu'il peut se considérer comme chez lui dans la maison du RCD. Une parole qui à elle seule est un programme. Ainsi donc, l'heure est pour l'opposition au dépassement des identités particulières, au rassemblement le plus large possible, à un congrès général et national, à l'union sacrée, à l'unité pour l'unité, à l'unité sans principe diraient certains. C'est qu'il y a urgence : si demain Bouteflika est forcé de jeter l'éponge, ou si, mieux encore, il est débarqué, ce n'est pas individuellement, mais collectivement qu'ils pourront peser dans la distribution des cartes à laquelle il sera alors nécessairement procédé, et obtenir leur part du gâteau, pardi ! Dans cette perspective, estimée tout proche, le RCD a besoin du FIS, et réciproquement, pour ne parler que de ceux qui jusque-là ont paru les plus inconciliables. De là les accolades de deux de leurs chefs devant les caméras à l'ouverture de Mazfran1. Une loi de finances, qui par définition n'a rien de sexy, en temps ordinaire, ce serait la dernière chose à exploiter à des fins d'agitation. Seulement voilà, l'opposition unie n'a plus le choix des moyens, compte tenu de ce qui peut arriver à tout moment. Les 19-4 entrent sur scène sur ces entrefaites, bien décidés à trancher le nœud gordien, ce que bien sûr ils ne peuvent faire que s'ils sont mis en présence de Bouteflika. 15 intriguants professionnels qui veulent se faire passer pour des patriotes absolument désintéressés. Qu'on imagine un peu avec quels yeux jetant des étincelles ils seraient mis à l'œuvre, fouillant leur patient sous la peau, le sondant au plus profond, s'il avait consenti à les recevoir. Une équipe médicale pourvue de tous les instruments possibles et imaginables n'aurait pas été aussi bien armée pour jauger les capacités physiques d'une personne. Ce n'est pas une visite qu'ils seraient venus faire mais une sorte d'autopsie, à cette différence que c'est sur un corps vivant qu'elle aurait été pratiquée, et même avec son consentement. Difficile d'imaginer qu'on puisse survivre à pareil examen.

M. H.

Energie

Khebrî appelle «Rouiba éclairage» à investir dans les énergies renouvelables

■ Le ministre de l'Energie, Saleh Khebrî, a appelé l'entreprise publique de fabrication des équipements d'éclairage «Rouiba éclairage» à investir dans l'industrie des énergies renouvelables.

Par Anis Gh.

Lors d'une visite inopinée effectuée lundi à cette entreprise située dans la zone industrielle de Rouiba (Alger), M. Khebrî a exhorté les responsables de cette société à «élargir sa gamme de produits aux équipements utilisés dans l'industrie des énergies renouvelables et à inscrire son plan de développement dans le programme national des énergies renouvelables», a indiqué hier un communiqué de ce ministère. Il a insisté sur «l'attention particulière des autorités publiques à développer ce type d'énergie sur une assise industrielle nationale» et a réaffirmé la disponibilité de son département à accompagner les entreprises nationales, notamment «Rouiba éclairage», dans leurs contributions à la mise en œuvre des actions de l'Etat en la matière. Dans ce cadre, le ministre a exhorté cette entreprise «à être plus présente dans le marché des équipements qu'elle fabrique» et «à bien se préparer pour accomplir le rôle qui lui échoit de par la nature de ses capacités». M. Khebrî a estimé que les programmes énergétiques nationaux constituaient des opportunités certaines pour le développement des entreprises et de la compétence nationale. Lors de sa visite, le ministre s'est aussi enquis de l'évolution des travaux de réalisation des nouveaux projets de l'entreprise. Il s'agit des unités de galvanisation, des pylônes et treillis et de candélabres et supports, qui seront opérationnelles en 2016.

A cet effet, M. Khebrî a insisté sur «la nécessité de respecter les délais de réalisation de ces importants projets dont dépend la survie de l'entreprise» en instruisant les responsables à une meilleure prise en charge des problèmes et à plus de célérité

dans le règlement des questions qui entravent la réalisation des investissements consentis.

A rappeler que le programme des énergies renouvelables prévoit de produire 22 000 MW sur la période 2015-2030 avec une part de près de 27% dans la production d'électricité.

Le solaire photovoltaïque participera à la réalisation de ce programme à hauteur de 13 575 MW, l'éolien à 5 010 MW, la biomasse à 1 000 MW, la cogénération à 400 MW et la géothermie à 15 MW. Le volume de gaz naturel qui sera épargné grâce aux 22 000 MW en renouvelables, atteindra environ 300 milliards de m³, soit un volume équivalent à 8 fois la consommation nationale de l'année 2014.



— Smail Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité : —

«Nécessité d'actions pour «déradicaliser» les jeunes»

Le Commissaire à la paix et à la sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a souligné, hier à Alger, la nécessité pour les pays africains d'entreprendre des actions susceptibles de «déradicaliser» les jeunes recrutés au sein des groupes terroristes. «Il faut tout faire pour qu'il n'y ait pas radicalisation des jeunes et pour tenter de déradicaliser ceux qui peuvent être récupérés», a dit l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, soulignant qu'«aucun pays au monde n'est à l'abri des actes terroristes». «Les défis que nous devons relever aujourd'hui c'est de faire attention à tout ce qui se fait sur internet, notamment les réseaux sociaux parce que cela fait partie de la guerre qu'il faut gérer aujourd'hui», contre le terrorisme, a mis en garde M. Chergui. Le diplomate a aussi souligné que la «lutte antiterroriste au plan

sécurité et militaire ne suffit pas. Il faut nécessairement qu'il y ait des projets économiques qui peuvent donner espoir à ces jeunes qu'on radicalise». Parmi les actions qu'il faut entreprendre pour déradicaliser les jeunes ou les empêcher de rejoindre les groupes terroristes, M. Chergui a évoqué la nécessité de «donner l'espoir et lancer des programmes afin de vraiment répondre aux problèmes socio-économiques de la population». A une question sur les moyens de financement des groupes terroristes, notamment le groupe autoproclamé "Etat islamique" (Daech/El), M. Chergui a indiqué que leur financement provient de tous les trafics d'armes et de drogue surtout. «L'Afrique non seulement est un lieu de transit des drogues dures qui viennent d'Amérique latine et d'Asie mais aussi il y a des pays qui produisent le cannabis, donc c'est

aussi une source importante dans la mesure où ces groupes terroristes sécurisent le passage des trafiquants et récupèrent énormément d'argent», a-t-il ajouté, estimant qu'entre 3 000 et 6 000 jeunes africains ont rejoint les groupes terroristes au Moyen-Orient. Quant à la prise de conscience sur la menace terroriste qui pèse sur la région, M. Chergui a indiqué que «depuis les attentats sanglants de Paris (13 novembre) il y a une plus grande mobilisation en particulier au Moyen-Orient où maintenant ce qui constituait l'origine des ressources de Daech est directement visé», espérant à cet égard que «cette nouvelle réorientation de la lutte antiterroriste dans ces régions aura son impact non seulement sur les ressources mais aussi sur la tarissement des recrutements des jihadistes». S'agissant du paiement de rançon (plus ou moins accepté au

niveau international et à l'ONU), le Commissaire à la paix et à la sécurité a réitéré la position de l'UA qui «appelle à réellement interdire totalement le paiement de rançons aux terroristes». «C'est un travail qui doit être fait non seulement au niveau de l'Afrique mais aussi au niveau global parce qu'il est question de suivre toutes les voies que peut prendre l'acheminement du financement». Il a en outre réaffirmé le rôle important que joue l'Algérie en matière de lutte antiterroriste, soulignant que l'organisation, ces derniers jours, par l'Algérie de la réunion d'AFRIPOL (mécanisme de coopération policière africaine) est «un témoignage de ce qu'elle fait pour promouvoir la lutte antiterroriste et partager son expérience avec les pays africains et en particulier avec son voisinage».

Younès F.

Sud du pays

Le chômage a reculé à moins de 10% ces trois dernières années

Le taux de chômage dans la wilaya de Ouargla est tombé à moins de 10% au cours des trois dernières années, grâce aux différents dispositifs d'emploi mis en place par les pouvoirs publics, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Des offres d'emploi «en quantités suffisantes» ont été proposées à travers la wilaya, notam-

ment dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'agriculture, ou un déficit en main-d'œuvre qualifiée a été relevé, a-t-on signalé, en précisant, toutefois, que les vœux des demandeurs d'emploi s'orientent par contre essentiellement vers le secteur de l'énergie, et certaines entreprises pétrolières nationales en particulier.

Sur la période de 2013 à 2015, les offres d'emploi mises sur le marché local par différentes institutions publiques, de divers secteurs, ont été supérieures au nombre de demandes d'emploi, soit 43 477 offres pour 34 451 demandeurs inscrits, a-t-on fait savoir.

Les agences locales de l'emploi ont ainsi proposé de nom-

breux emplois ayant permis d'absorber un grand nombre de chômeurs, avec le soutien des entreprises publiques qui ont contribué à l'accompagnement et l'insertion de ces jeunes dans le monde professionnel, en plus des mesures incitatives préconisées, à cet effet, par l'Etat, selon la même source.

Kamel L.

Algérie-France

Bedoui entame une visite de travail en France

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a entamé hier une visite de travail en France avec, au début, des entretiens avec son homologue français, Bernard Cazeneuve. Accompagné d'une forte délégation, dont le directeur général de la Sûreté nationale, le

général-major Abdelghani Hamel, le ministre a déposé, auparavant dans la matinée, une gerbe de fleurs à la place de la République, en hommage aux victimes des attentats terroristes du 13 novembre dernier qui ont fait 130 morts.

Au cours de l'après-midi, M. Bedoui aura

trois autres entretiens avec la directrice de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Nathalie Loiseau, le directeur de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), Xavier Brunetière, et le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner.

R. N.

Accidents de la circulation 43 morts et 1 170 blessés en une semaine

QUARANTE-TROIS personnes ont trouvé la mort et 1 170 autres ont été blessées dans 1 069 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 6 au 12 décembre 2015, au niveau national, selon un bilan rendu public mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 5 personnes décédées et 21 autres blessées, note la même source.

Durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 4 687 interventions.

R. N.

Depuis une semaine

Le pétrole sombre sous les 40 dollars

■ Les cours du pétrole ont accentué leur baisse pour évoluer sous la barre des 40 dollars depuis une semaine, leur niveau le plus bas depuis près de sept ans, en raison principalement d'une offre mondiale excédentaire.

Par Khaled C.

Hier mardi, le baril de Brent (livraison en janvier) valait 37,88 dollars dans la matinée alors que le baril de «Light sweet crude» (WTI) était à 36,33 dollars.

Le WTI est même brièvement tombé à New York sous la barre des 35 dollars, soit un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis février 2009.

Depuis la dernière réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui a décidé le maintien du niveau de production, le pétrole s'est davantage enfoncé vers de nouveaux plateaux en perdant 13% de sa valeur en 10 jours.

Selon des experts, plusieurs autres facteurs expliquent cette tendance baissière : une surproduction mondiale et un déséquilibre entre l'offre et la demande, un renforcement du dollar et un automne particulièrement doux. Le déséquilibre entre l'offre et la demande devrait se poursuivre en 2016, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui prévoit encore une offre plus excédentaire.

Son dernier rapport a indiqué que l'offre de l'Opep devrait encore augmenter de 1,2 mbj l'an prochain, après une croissance de 1,6 mbj cette année.

Le renchérissement du dollar face à un panier de devises internationales a contribué aussi à la baisse des cours du pétrole, car un dollar élevé rend l'or noir plus



onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises. Mais ces derniers jours, il est constaté un enfoncement prononcé des cours du pétrole malgré le léger recul du dollar. C'est que les investisseurs tiennent pour acquis un resserrement monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), et se demandent à quel rythme la banque centrale va impulser à son cycle de hausse des taux qui se traduira par une appréciation du dollar. A ces

facteurs s'ajoute la baisse de la demande sur les produits distillés comme le fioul, à cause d'un automne remarquablement doux dans plusieurs régions du monde, ce qui a contribué à gonfler les stocks de pétrole déjà très abondants.

Selon des chiffres publiés la semaine dernière par le département américain de l'Énergie (DoE), les stocks de produits distillés (diesel, fioul de chauffage, kérosène...) ont observé une

franche hausse de 5 millions de barils lors de la semaine achevée le 4 décembre, soit une hausse de plus de 22% par rapport à la même période en 2014.

Prévisions d'une amélioration des cours dès 2017

Pour des experts, le marché pétrolier pourrait connaître une relative amélioration à partir de l'année 2017, avec un rebond

des cours qui pourraient toucher un plafond de 80 dollars le baril en 2020.

«L'année 2016 ne devrait pas être une très bonne année en raison du retour prévu de l'Iran sur le marché pétrolier. Il faudra attendre 2017 pour voir les choses s'améliorer avec un prix minimum de 40 à 50 dollars le baril et un maximum qui restera au-dessous des 100 dollars», estime l'expert Francis Perrin.

Pour lui, «le marché est en train de produire une sorte de mécanisme de rééquilibrage, la baisse des prix provoquant un recul de la production et donc un retour à des prix moins bas». Il estime que la production américaine de pétrole a commencé à régresser à partir de mai 2015, ce qui représente l'un des signes d'un rééquilibrage du marché.

K. C./APS

A travers le pays Approbation de plus de 120 projets touristiques

LE MINISTRE de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a donné, lundi à Alger, son approbation à 120 projets touristiques susceptibles d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur.

Lors des assises nationales sur l'aménagement du territoire, lancées lundi au Palais des nations au Club des pins, il a été procédé à la remise symbolique d'accréditations à 14 projets touristiques portant notamment sur la réalisation d'hôtels quatre étoiles, de villages touristiques et de stations balnéaires dans plusieurs régions du pays.

Dans ce cadre, une accréditation a été remise au représentant d'une société privée d'investissement dans la wilaya de Tipasa pour la réalisation d'un hôtel quatre étoiles d'une capacité de 380 lits, outre l'approbation d'un projet privé de construction d'une résidence touristique trois étoiles dans la wilaya d'Aïn Témouchent, d'une capacité de plus de 1 000 lits.

Le ministère a également donné son approbation pour la réalisation d'un hôtel quatre étoiles à Sétif et à d'autres projets touristiques dans les wilayas de Relizane, Oran et Alger, consistant notamment en la réalisation de villages touristiques et d'hôtels quatre étoiles. En accordant son approbation à la réalisation de ces projets touristiques, le ministère tend à combler le déficit enregistré en termes de structures d'hébergement, à améliorer la qualité des services et à promouvoir le tourisme interne.

R. E.

Agriculture

L'Algérie peut rattraper les plus grands producteurs de tomate

Des experts nationaux et étrangers qui ont participé lundi à Guelma à une rencontre internationale sur la tomate, ont estimé que la «dynamique exceptionnelle» que connaît cette filière en Algérie peut permettre au pays de «rattraper les plus grands producteurs en Méditerranée et dans le monde».

La production de tomate industrielle en 2015 fera passer l'Algérie du 14^e au 11^e rang mondial, parmi les pays partageant 87% des parts du marché mondial, a affirmé Sophie Colvine, secrétaire générale de l'Association méditerranéenne internationale de la tomate (AMITOM) et membre du Conseil mondial de la tomate d'Industrie (WPTC), lors de la rencontre tenue à Fedjoudj au siège du complexe du groupe Benamor.

L'Algérie a la capacité de se positionner

sur le marché mondial de la tomate, a noté l'experte, ajoutant que la production mondiale de tomate, cette année, est estimée à 41,3 millions de tonnes (MT) dont 13,4 MT en Amérique latine, 17,4 MT en Méditerranée et 8,9 MT dans les pays de l'Union européenne.

Elle a également relevé que 32% de la production mondiale de tomate est assurée par l'Etat de Californie (Etats-Unis), 14% par la Chine et 13% par l'Italie.

De son côté, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), et directeur du groupe initiateur de la rencontre, Mohamed-Laid Benamor, a indiqué que la production nationale de 2015 «couvrira 80% des besoins du marché national, alors que ce taux était, l'année dernière, de 50%».

Pour cet industriel, «si cette cadence de

croissance est maintenue, le pays parviendra, durant les deux prochaines années, à assurer son autosuffisance en tomate industrielle et pourra exporter ce produit agricole dès 2020».

La rencontre réunit des experts d'Algérie, de France et d'Arabie saoudite ainsi que des cultivateurs, des transformateurs et des décideurs publics en vue d'élaborer une feuille de route pour la filière pour les prochaines années.

Les intervenants ont notamment insisté sur l'irrigation au moyen de systèmes économes en eau, «l'allongement de la durée de la campagne de récolte à 50, voire à 60 jours, à l'instar des autres pays méditerranéens», le «recours rationnel» aux fertilisants et la sélection des plants.

K. L.

Complexe sidérurgique d'El Hadjar et SNVI de Rouiba

Deux milliards de dollars pour la modernisation

Un montant global de deux milliards de dollars a été affecté pour la modernisation du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) et de l'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI) de Rouiba (Alger), a annoncé, lundi à Boumerdès, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchaoureb.

Le complexe sidérurgique d'El Hadjar fonctionnait, il y a deux ans, à 10% seulement de sa capacité de production, a ajou-

té le ministre, en marge d'une visite de travail à Boumerdès, soulignant que l'Etat «y a investi et a procédé à sa renationalisation».

L'Etat a investi une enveloppe d'«un milliard de dollars pour moderniser ce complexe, en procédant notamment à la rénovation de son haut fourneau, qui entrera en exploitation en mars prochain», a-t-il expliqué à ce propos.

Répondant à une question relative à la grève menée récemment par les tra-

vailleurs de la SNVI, M. Bouchaoureb a indiqué avoir «bien écouté» les protestataires.

Il a, à cet effet, fait part de l'affectation d'une enveloppe d'un milliard de dollars pour la modernisation et l'acquisition des équipements nécessités par cette entreprise.

«Il reste à déterminer le mécanisme qui donnera forme à ce soutien», a-t-il dit.

Amar T.

Mostaganem

Une production de 320 000 quintaux de tomate d'arrière-saison prévue

■ Plus de 316 000 qx de cette récolte ont été cueillis à ce jour sur une superficie de 896 ha, notamment dans les communes de Stidia, Hassi Mameche et Mazaghran.

Par Hocine K./APS

Une production de 320 000 quintaux de tomate des champs d'arrière-saison est prévue dans la wilaya de Mostaganem sur une superficie de 900 hectares, soit une quantité similaire à celle de la saison agricole précédente, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Plus de 316 000 qx de cette récolte ont été cueillis à ce jour sur une superficie de 896 ha, notamment dans les communes de Stidia, Hassi Mameche et Mazaghran.

L'opération de cueillette se poursuivra jusqu'au début janvier prochain, selon la même source qui a souligné que cet arrivage contribuera à la baisse du prix de la tomate à moins de 40 DA le kilogramme (70 DA actuellement). Une production à hauteur de 220 000 quintaux de tomates sous-serres (précoces) est



Ph. > D. R.

prévue sur une superficie de 300 ha.

La même quantité de ce produit a été enregistrée l'année dernière, a-t-on rappelé indiquant que la récolte en cours devra s'achever fin janvier prochain. La culture de la tomate a connu, ces dernières années, un bond qualitatif dans la partie-est de la wilaya, à

Achaacha, Ouled Boughalem et Sidi Lakhdar, à la faveur de la maîtrise des techniques, de l'extension de la superficie agricole, du soutien de l'Etat aux producteurs et des actions de vulgarisation et suivi de la DSA, a-t-on souligné.

H. K./APS

Boumerdès

Inauguration d'une raffinerie de sucre à Ouled Moussa

Une raffinerie de sucre, réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-français (Groupe agroalimentaire La belle et le Groupe français Cristal Union) conformément à la règle 51/49, a été inaugurée lundi à Ouled Moussa (à l'ouest de Boumerdès), en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchaoureb.

Cet investissement, entré en exploitation lundi, atteste du processus de développement enregistré dans le secteur en Algérie, tout en soutenant l'économie nationale et en participant à la création d'une concurrence dont l'intérêt reviendra au consommateur algérien, a estimé M. Bouchaoureb dans une allocution, en marge de l'inauguration de cette usine, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.

Selon les informations fournies sur place au ministre, cette raffinerie a nécessité une enveloppe de pas moins de 150 millions d'euros. Elle produit du sucre blanc aux normes internationales, en plus de divers autres sous-produits.

D'une capacité de production initiale de

350 000 tonnes/an (entre sucre blanc et sucre roux), elle va contribuer à la création de quelque 350 postes d'emploi, selon les mêmes informations, assurant le relèvement futur de sa capacité de production à quelque 700 000 tonnes de sucre/an, dans un objectif de couverture de la totalité de la demande nationale, avant de s'orienter vers l'exportation en direction des pays d'Afrique et d'Europe.

M. Bouchaoureb a souligné, dans ce sillage, le renforcement attendu du marché national avec trois ou quatre projets similaires (raffineries de sucre), actuellement en réalisation à l'Est, l'Ouest et au Centre du pays.

Incitant les responsables de cet investissement à s'orienter vers l'exportation, le ministre a soutenu qu'il était «temps pour de nombreux autres produits nationaux vitaux de prendre le chemin des exportations».

«Une plate-forme est en préparation pour encourager l'exportation prochainement des produits en surplus, à l'instar du ciment et du béton armé notamment», a-t-il affirmé.

Dans la zone d'activités de Ouled Moussa,

le ministre a également procédé à l'inauguration d'une nouvelle chaîne de production au niveau d'une usine de produits d'esthétique et d'hygiène, entrée en production l'année dernière, dans le cadre d'un partenariat entre un opérateur algérien et une entreprise étrangère.

«Cette usine a triplé sa production, en l'espace d'une année, tout en diversifiant sa gamme de production, qui est passée de trois à 20 produits différents», s'est félicité le ministre, citant à l'origine de cette performance, les «mécanismes de soutien mis à la disposition des investisseurs par le gouvernement».

Sur un autre registre, le ministre de l'Industrie et des Mines a démenti une rumeur selon laquelle l'Etat aurait «abandonné le droit de préemption et la règle du 51/49», assurant qu'ils «sont toujours d'actualité» et «le restaurant».

«Nous avons juste renforcé leur étendue et force (juridique), tout en élargissant le droit de préemption aux investissements algériens à l'étranger», a expliqué M. Bouchaoureb. K. L.

Draâ Ben Khedda

Raccordement de 2 000 foyers au réseau de gaz naturel

Quelque 2 000 foyers de la daïra de Draa Ben Khedda, à l'ouest de Tizi-Ouzou, ont été raccordés, lundi, au réseau de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Société de distribution d'électricité et de gaz du Centre (SDC).

Il s'agit de 950 foyers au village Ménacera et de 650 autres au chef lieu de Tirmatine, dans la commune de Tirmatine et de 150 foyers au village Draa Khelifa et de 250 autres à Zeboudj Kara

dans la commune de Sidi Naamane, a-t-on précisé de même source.

Sur ces 2 000 nouveaux branchements, la moitié a été mise en service, lundi, à l'occasion d'une visite de travail du wali, Brahim Merad, dans les communes de la daïra de Draa Ben Khedda, a-t-on constaté.

Avec ces nouveaux branchements le taux de raccordement de la commune de Tirmatine est passé à 91,268453, et celui de

Sidi Naamane à 97,458453.

La mise en service du gaz dans les villages visités par le wali a été accueillie avec beaucoup de soulagement par les populations qui ont exprimé leur joie, en déclarant qu'ils vont enfin oublier la bouteille de gaz butane et les tracasseries de l'approvisionnement en cette énergie, notamment durant la période hivernale où le gaz butane est aussi utilisé pour se chauffer.

Le chef de l'exécutif qui a rap-

porté le confort apporté par ce programme de raccordement de la wilaya de Tizi Ouzou au réseau de gaz naturel, a observé que cet atout doit être aussi exploité comme facteur du développement, en réfléchissant à la création de zones d'activité dans des communes telles que Sidi Naamane, qui dispose d'une infrastructure de base et même d'attirer les investisseurs, afin de créer de l'emploi et de la richesse.

Ghani Y.

Sidi Bel-Abbès Ouverture du Salon international de zootechnie

LE WALI de Sidi Bel-Abbès a insisté, lundi, sur l'échange d'expériences entre opérateurs algériens et étrangers, en ouverture de la 3^e édition du Salon international de zootechnie dans la capitale de la Mekerra.

Dans son allocution d'ouverture, Mohamed Hattab a mis l'accent sur l'importance d'acquiescer les expériences de pays développés dans ce domaine dont des experts et producteurs prennent part à cette manifestation, en vue de développer l'élevage et dérivés comme moyen important pour réaliser la sécurité alimentaire en Algérie.

L'Algérie dispose de moyens humains et naturels importants dans le domaine de la production animale et agricole pouvant contribuer à assurer la sécurité alimentaire et réduire

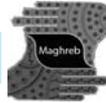
l'importation en devises, a-t-il affirmé soulignant qu'une telle contribution est tributaire de la coopération d'intervenants dont les agriculteurs et les éleveurs. Ce rendez-vous économique regroupe des producteurs et éleveurs de plusieurs wilayas du pays et de cinq entreprises spécialisées d'Italie, de France, d'Espagne et d'Autriche. Il met en

exposition des équipements et matériels d'élevage bovin, ovin, avicole et apicole, des modèles d'espèces animales localement développées s'adaptant à d'autres régions du pays.

Le directeur des services agricoles de la wilaya, Kader Ali a souligné que le choix porté sur Sidi Bel-Abbès pour abriter ce salon est justifié par les atouts dont dispose cette ville en élevage bovin et production du lait en tant que bassin régional. En marge du Salon, deux journées techniques seront animées mardi et mercredi par des experts algériens de centres de recherche relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et des

producteurs étrangers, abordant notamment les techniques modernes d'élevage et de production animale. Ce Salon de trois jours est organisé par le bureau d'études et consultant «Licorne Business» d'Alger, sous le haut patronage des ministres de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et du Commerce.

Yanis G.



Prévu à partir d'aujourd'hui à Dakhla

Près de 2 500 délégués prendront part au 14^e congrès du Front Polisario

■ Les travaux du congrès, qui aura comme slogan «Force, planification et volonté pour imposer l'indépendance nationale et la souveraineté», seront accueillis par le camp de la wilaya de Dakhla, où les structures ont été reconstruites suite aux dégâts engendrés par les dernières intempéries.

«Le congrès verra une large participation des Sahraouis des camps des réfugiés, des territoires occupés et de la diaspora».

Par Mondji D./APS

Quelque 2 475 délégués prendront part au 14^e congrès du Front Polisario prévu du 16 au 20 décembre dans la wilaya de Dakhla (camps de réfugiés sahraouis), selon l'ambassadeur sahraoui à Alger, Brahim Ghali.

Les travaux du congrès, qui aura comme slogan «Force, planification et volonté pour imposer l'indépendance nationale et la souveraineté», seront accueillis par le camp de la wilaya de Dakhla, où les structures ont été reconstruites suite aux dégâts engendrés par les dernières intempéries.

«Le congrès verra une large participation des Sahraouis des camps des réfugiés, des territoires occupés et de la diaspo-

ra», a indiqué M. Ghali dans une déclaration à l'APS.

Des délégations étrangères dont celle représentant l'Algérie sont également invitées à ce congrès.

Plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe, dont certains seront représentés à haut niveau politique, à cette occasion, selon le diplomate sahraoui.

Le congrès du Front Polisario intervient cette année dans une conjoncture interne et externe particulière.

Sur le plan interne, le peuple sahraoui éprouve une certaine lassitude après 40 ans d'occupation marocaine et 24 ans d'attente d'une mise en application des clauses de l'accord de cessez-le-feu, qui stipule l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occiden-



Réunion extraordinaire du Front Polisario à la veille de son 14^e Congrès

tal occupé. Sur le plan externe, la République arabe sahraoui démocratique (RASD) et le Front Polisario ont réalisé ces derniers temps beaucoup de succès sur le plans diplomatique, humanitaire, juridique et médiatique.

L'ambassadeur sahraoui a affirmé, dans ce sens, que la cause sahraoui a remporté ces

derniers mois beaucoup de batailles et réalisé d'énormes acquis, notamment avec la visite dans la région, prévue début 2016, du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, après celle effectuée par son Envoyé personnel, Christopher Ross, en novembre dernier.

M. Ghali a également constaté que le Maroc est de plus en

plus «isolé» sur le plan international, rappelant l'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), avec effet immédiat, de l'accord controversé de mars 2012 entre le Maroc et l'UE, englobant le Sahara occidental occupé, sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques.

M. D./APS

Formation d'un gouvernement d'union nationale

Les parties libyennes appelées à signer l'accord politique le 16 décembre

Plusieurs pays et organisations internationales ont appelé les parties libyennes à la signature rapide de l'accord politique conclu sous l'égide de l'ONU et à former un gouvernement d'union nationale, afin de mettre un terme au conflit qui ravage la Libye depuis fin 2011.

Cet appel a été lancé dimanche dans la capitale italienne, Rome, à l'issue d'une conférence internationale sur la Libye, coprésidée par le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, et le secrétaire d'Etat américain, John Kerry.

Dans un communiqué conjoint, les participants à la conférence ont jugé qu'un gouvernement d'union nationale «basé à Tripoli» était «essentiel pour faire face, en partenariat avec la communauté internationale, aux défis critiques auquel le pays est confronté» sur les plans politique, sécuritaire et humanitaire.

La communauté internationale a aussi appelé, lors de la conférence de Rome, «toutes les parties à accepter un cessez-le-feu immédiat et complet dans toute la Libye», réaffirmant son engagement à fournir une assistance humanitaire aux populations libyennes.

L'Algérie était représentée à la conférence par le ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, qui a réaffirmé, à cette occasion, la position constante de l'Algérie pour un règle-

ment politique de la crise libyenne permettant la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, conformément à l'accord politique, sous l'égide de l'ONU.

La solution politique «devra s'articuler autour de l'urgence mise en place d'un gouvernement d'union nationale représentatif de tout le peuple libyen et de la signature rapide de l'accord politique qui a reçu le soutien du peuple libyen et l'adhésion de la grande partie des acteurs politiques de ce pays», a expliqué M. Messahel lors de son intervention à la conférence de Rome.

M. Messahel a, en outre, souligné que «le terrorisme et ses connexions criminelles se nourrissent et se répandent de l'absence d'un Etat capable, fort et juste», expliquant que «c'est pour quoi il a insisté sur la signature d'un accord politique et l'urgence de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, la seule voie à même de faire face aux défis politiques, économiques et sécuritaires».

La Libye a pour l'instant deux Parlements, l'un dans la capitale, et l'autre reconnu par la communauté internationale, à Tobrouk (est).

Appels à soutenir l'Accord politique

Après avoir salué l'annonce par les parties du dialogue interlibyen de signer l'accord politique le 16 décembre, les par-

ticipants ont appelé, dans leur communiqué, tous les Libyens à «s'unir derrière l'Accord politique et le gouvernement d'entente nationale».

Dans le même contexte, l'émissaire onusien pour la Libye, Martin Kobler, qui a participé à la conférence internationale sur la Libye, s'est dit «impressionné par la cohésion» autour de l'accord des délégués présents à Rome, qui représentaient selon lui «la grande majorité des Libyens». Et les participants ont assuré, dans le communiqué final, soutenir «les efforts du peuple libyen pour faire de la Libye un Etat sûr, démocratique, prospère et unifié».

«Ceux qui sont responsables des violences et ceux qui font obstruction et minent la transition démocratique libyenne devront en payer les conséquences», a prévenu le communiqué final, évoquant une rupture de tout contact officiel avec les personnes refusant l'accord.

Pour le ministre français Harlem Désir, ce processus est «une priorité absolue pour la sécurité internationale, et en particulier en Méditerranée». Ceux qui ne le soutiendront pas «devront être combattus», a-t-il lancé.

Par ailleurs, les participants à la rencontre de Rome ont rendu hommage aux efforts déployés par les pays voisins, l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes et l'Union européenne (UE) en vue de mettre un terme au chaos qui règne en Libye depuis plus de quatre ans.

Nécessité d'éliminer la menace terroriste

Dans leur communiqué final publié à Rome, les puissances occidentales ont exprimé leur souhait qu'un gouvernement d'union reprenne le pays en main pour tenter de contrer le développement de l'organisation terroriste Etat islamique (EI, Daech) autour de son fief de Syrte (est).

«Nous ne pouvons pas permettre que le statu quo perdure en Libye», a martelé John Kerry, avant d'ajouter :

«C'est dangereux pour la viabilité de la Libye, c'est dangereux pour les Libyens, et maintenant que Daech renforce sa présence, c'est dangereux pour tout le monde».

Daech compte 2 000 à 3 000 éléments en Libye, dont 1 500 à Syrte, la ville natale de Maamar Kaddafi, chassé du pouvoir puis tué fin octobre 2011. Parmi eux figurent des nationaux partis combattre en Syrie et de retour dans leur pays, mais aussi des étrangers venus notamment de Tunisie, du Soudan, du Maroc ou du Yémen, selon une estimation de l'ONU.

Dans ce contexte, la France a, par le biais de son ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, prévenu que le groupe Daech «commence à progresser vers l'intérieur» de la Libye avec pour objectif l'accès à des puits de pétrole.

Hatem B.



Grande-Bretagne et UE

Discussions difficiles en vue pour Cameron à Bruxelles

■ David Cameron tentera de donner une impulsion décisive aux réformes qu'il exige de l'Union européenne (UE) lors d'un sommet à Bruxelles jeudi et vendredi, mais son projet de priver les citoyens européens de prestations sociales rencontre une vive opposition.

Par Ali O.

Le Premier ministre britannique a admis qu'il ne pensait plus voir ses demandes aboutir lors de ce sommet des chefs d'État et de gouvernement, comme il l'espérait initialement afin de pouvoir organiser au plus tôt le référendum qu'il a promis sur l'appartenance du Royaume-Uni au club des 28. Et ce avant la date limite de fin 2017 qu'il s'est fixée. Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a lui dit tabler désormais sur un accord en février. Si M. Cameron a fixé quatre axes de négociation, la principale pomme de discorde semble résider dans celui censé lui permettre de ralentir l'immigration en provenance de l'Est, qui atteint des niveaux records et

constitue une préoccupation majeure des Britanniques, selon les sondages. Ses partenaires, malgré une tournée destinée à les convaincre, ne veulent pas entendre parler de la privation pendant quatre ans des allocations pour les migrants, jugeant qu'elle remet en cause le principe d'égalité de traitement des ressortissants européens et, par extension, leur liberté de circulation. «Il y a des sujets sur lesquels nous ne sommes pas d'accord», lui a dit la semaine dernière la Première ministre polonaise Beata Szydlo, alors que le contingent d'immigrants polonais au Royaume-Uni est le plus important d'Europe – 850 000 selon l'Office national des statistiques britannique. Face à cette résistance, M. Cameron, qui a déjà revu sa copie plusieurs fois, renonçant par exemple à récla-



mer des quotas de migrants ou à ralentir leur accès au marché du travail britannique, serait encore prêt à lâcher du lest, ont affirmé plusieurs journaux britanniques. Downing Street a démenti, mais les tabloïds n'étaient pas tendres lundi pour M. Cameron, accusé de capituler par le *Daily Express* qui parle d'«humiliation», tandis que le *Daily Mail* l'admonestait : «Montre-toi ferme, Dave !». Dans les rangs eurosceptiques de son camp conservateur, la clémence n'était pas non plus de mise envers le Premier ministre, accusé de vouloir négocier à minima. Le maire de Londres Boris Johnson, qui ambitionne de succéder à M. Cameron à la tête du parti, a estimé que Bruxelles avait

«claqué la porte au nez» de sa «modeste» proposition et qu'il y a urgence à «regagner le contrôle de nos frontières», dans le *Daily Telegraph*. Pour Owen Paterson, ex-ministre eurosceptique, le Royaume-Uni s'est vu promettre «un changement total» de sa relation avec l'UE par M. Cameron, qui semble aujourd'hui embarqué «sur un canot ballotté à la remorque du grand ferry». Quant aux Britanniques, ils semblent plus divisés que jamais à l'approche du sommet, selon deux sondages qui montrent que ceux qui veulent rester dans l'UE sont aussi nombreux que ceux qui veulent en partir. Des responsables polonais ont appelé Londres à proposer des «solu-

tions créatives» pour rapprocher les positions. Mais le ministre britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond, a estimé lundi que ces solutions devaient venir des partenaires européens. Une possibilité pourrait résider dans un système de frein d'urgence, selon des sources diplomatiques à Bruxelles – une clause spéciale qui permettrait à la Grande-Bretagne de limiter l'immigration au cas où les services publics britanniques seraient débordés. Certains analystes suggèrent de priver les jeunes Britanniques des aides sociales, au même titre que les migrants, pour faire taire les résistances. Pour Thierry Chopin, directeur des études de la Fondation Robert Schuman, cette question tient toutefois plus du «discours populiste» que d'un vrai impact de l'immigration sur les systèmes de sécurité sociale en Europe. S'il est difficile de connaître le montant des allocations attribuées aux migrants européens au Royaume-Uni, faute de statistiques recensant la nationalité des bénéficiaires, plusieurs études montrent qu'ils ont contribué davantage qu'ils n'ont perçu au cours des dix dernières années. Selon des chiffres officiels publiés en 2014, les migrants de l'UE ont représenté 2,5% des personnes enregistrées comme ayant demandé des prestations sociales au ministère du Travail et des pensions.

A. O.



Points chauds

Relance

Par Fouzia Mahmoudi

Les populations européennes auraient-elles perdu leurs réticences à faire entrer la Turquie au sein de l'Union européenne ? A priori non et pourtant les instances de l'UE semblent prêtes aujourd'hui à remettre sur le tapis ce vieux dossier qui, il y a quelques années, avait été pourtant très clairement rejeté par les opinions publiques des pays membres. Malgré tout, l'Union européenne et la Turquie ont relancé leurs négociations d'adhésion cette semaine à Bruxelles en ouvrant un nouveau chapitre dans ces pourparlers bloqués depuis des années, selon la présidence luxembourgeoise de l'UE. C'est le chapitre 17, qui porte sur la politique économique et monétaire, qui a été ouvert lors d'une conférence intergouvernementale convoquée deux semaines après un sommet extraordinaire européen qui visait à renforcer la coopération entre l'UE et la Turquie sur la crise migratoire. «La dynamique positive dans les relations UE-Turquie se poursuit», a tweeté la délégation de la Turquie à Bruxelles. Le gouvernement turc s'était déplacé en nombre à Bruxelles, représenté par son vice-Premier ministre Mehmet Simsek, son ministre des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, et son collègue chargé des Affaires européennes, Volkan Bozkir. «Cette ouverture porte le nombre de chapitres ouverts à quinze», a précisé le chef de la diplomatie luxembourgeoise, Jean Asselborn, lors d'une conférence de presse, soulignant un «nouvel élan» et la «revitalisation du processus d'adhésion» de la Turquie. «C'est un pas important dans notre adhésion après près de deux ans d'impasse», s'est félicité Volkan Bozkir. «Il va de soi que l'Union a besoin du partenaire stratégique qu'est la Turquie sur un bon nombre de dossiers internationaux, que ce soit la migration, la lutte contre le terrorisme, la sécurité énergétique, l'économie, le commerce, le climat et j'en passe», a énuméré de son côté le ministre luxembourgeois. Lors d'une rencontre avec des journalistes juste avant la réunion, Jean Asselborn a décrit «un geste» des Européens pour convaincre la Turquie de mieux coopérer pour freiner l'afflux sans précédent de migrants et intensifier la lutte contre l'organisation djihadiste État islamique. «Vous savez que le blocage a été total pendant des années», a-t-il rappelé. La Turquie a entamé ses pourparlers d'adhésion en 2005, mais ceux-ci piétinaient en raison de l'opposition de l'Allemagne et de Chypre notamment. Ainsi, plutôt que de hausser le ton avec la Turquie à l'instar de la Russie, l'Europe choisit, elle, de flatter les autorités turques en rouvrant ce vieux dossier d'adhésion qui avait tant meurtri l'amour-propre de Recep Tayyip Erdogan. Reste à savoir si cette stratégie sera payante et si le président turc, aujourd'hui à l'égo disproportionné, se satisfera de ce geste de l'UE, et surtout s'il pourra se plier aux nombreuses conditions, toujours présentes dans le dossier d'adhésion, qui pourraient jeter une lumière défavorable sur la dictature dans laquelle il essaye d'entourer mais sûrement d'enfermer son pays. F. M.

Soudan du Sud

Deux ans de guerre civile et d'atrocités

Le Soudan du Sud, plus jeune nation du monde née en juillet 2011 sur les décombres de décennies de guerre d'indépendance contre Khartoum, a replongé en décembre 2013 dans une guerre civile aux racines politico-ethniques, marquée par d'innombrables atrocités.

Les combats ont éclaté à Juba le 15 décembre 2013 entre unités rivales de l'armée sud-soudanaise, minée par des antagonismes politico-ethniques alimentés par les dissensions à la tête du régime entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, respectivement dinka et nuer, les deux principales ethnies du pays.

Le conflit s'est rapidement propagé dans le pays. Des groupes armés et milices ethniques, dont une partie échappe à tout contrôle, sont venus épauler chacun des deux camps. Les combats n'ont jamais cessé, malgré plusieurs cessez-le-feu et un accord de paix signé en août, sous fortes pressions internationales. Plusieurs échéances sont passées sans que les engage-

ments prévus soient mis en oeuvre. Aucun bilan officiel du conflit n'existe. En novembre 2014, le centre de recherches International Crisis Group estimait qu'environ 50 000 personnes avaient péri dans les combats et les atrocités qui les ont accompagnés. Les combats qui n'ont pas baissé d'intensité depuis, la faim et les maladies ont continué d'alourdir le bilan. La famine a été évitée de peu courant 2014, grâce à des distributions de nourriture, notamment par les airs. Les organisations humanitaires ont encore tiré la sonnette d'alarme cette année. Les seuils techniques marquant l'état de famine ne sont pas encore franchis, même si le nord et l'est du pays, principaux champs de bataille, en sont très proches. La faim – entièrement due au conflit et non à des phénomènes climatiques – est néanmoins bien là : plus de 2,2 millions de personnes ont été chassées de chez elles. Certaines sont réfugiées dans des marais où les racines sont la seule nourriture, les semailles ont été perturbées, des marchés

détruits et des greniers à grains pillés. Les deux-tiers des quelque 12 millions d'habitants ont besoin d'aide – alimentaire, médicale... – pour survivre. Le choléra, endigué l'an dernier grâce à une campagne de vaccination et des mesures de prévention, menace à nouveau les camps de déplacés surpeuplés aux équipements sommaires. Plus de 1 500 cas ont été recensés, dont une quarantaine de décès, à Juba et à Bor (est). Les services de santé, déjà extrêmement rudimentaires avant l'actuel conflit, sont désormais en ruines. Les installations de plusieurs organisations humanitaires, dont Médecins Sans Frontières (MSF), ont été attaquées et pillées dans certaines zones, où elles sont vitales pour la population. Le conflit est caractérisé par un catalogue d'atrocités commises par les deux camps : massacres ethniques d'hommes, femmes, enfants, hommes châtés, femmes et filles enlevées, réduites en esclavage et systématiquement violées, enfants égorgés ou jetés vivants dans des cases en feu.

7^e Festival international de danse contemporaine

Treize troupes étrangères à Alger

Le 7^e Festival international de danse contemporaine, prévu à Alger du 17 au 22 décembre, réunira des troupes algériennes et treize autres étrangères dont la Turquie en invité d'honneur, annoncent les organisateurs.

Par Adéla S.

La 7^e édition du festival, dont le concours a été supprimé, se déroulera à la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) qui accueillera également, six jours durant, pas moins de sept troupes algériennes.

Les ensembles «Ballet national», «Arabesques», «Nouara», d'Alger, «KBS» et «KM Crew» de Ain Defla, ainsi que les troupes de Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et «Face to face» de Batna, seront présents avec des chorégraphies liées aux thèmes de la patrie et à l'universalité.

Les troupes de danse venues de Belgique, Chine, Croatie, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Mali, République tchèque, Russie, Syrie et Tunisie, présenteront des programmes inscrits dans le seul registre de danse contemporai-



Ph. DR

ne, indiquent les organisateurs.

La Turquie, invité d'honneur de cette 7^e édition, sera présente avec la troupe «Modern Dance Theatre» d'Istanbul qui animera le spectacle d'ouverture en compagnie de l'ensemble

«Mandala Dance Company» d'Italie et les troupes algériennes du «Ballet national» et la «Coopérative Arabesques». Le programme inclut, par ailleurs, des masters class et un hommage aux anciennes balle-

rines et danseurs du Ballet national, lors de la clôture qui sera animée par des troupes d'Algérie, de la République tchèque et de Belgique.

A. S./APS

6^e Festival international du cinéma d'Alger

Le documentaire «L'homme qui répare les femmes» projeté

Le film documentaire «L'homme qui répare les femmes : la colère d'Hippocrate», à travers lequel le réalisateur belge Thierry Michel donne la parole aux femmes victimes de violés à l'Est du Congo ravagé par des conflits, a été projeté lundi soir à Alger.

En compétition dans la section documentaire du 6^e Festival international du cinéma d'Alger (FICA) dédié au film engagé, ce documentaire de 112 mn se focalise sur les violences sexuelles qu'ont subies les femmes à l'Est du Congo où les conflits avaient fait ravage durant vingt entre rebelles et militaires.

A travers des témoignages recueillis auprès de femmes victimes de violés, le

documentaire s'indigne du sort de ces femmes violées et doublement exclues par leurs familles et par la société.

Le documentaire dénonce l'atrocité et l'impunité dont bénéficient les auteurs de ces actes de violence sexuelle.

Engagé dans une lutte pour prévaloir les droits des femmes violées, le docteur Mukwege, réputé pour être «l'homme qui répare les femmes» est menacé de mort et a fait l'objet d'une tentative d'assassinat.

Sous protection sécuritaire, le gynécologue était au chevet des victimes de violences sexuelles qu'il a accompagnées pour recouvrer leur dignité.

Optant pour des plans cadrés, le réalisateur chipote sur les lieux, théâtre de violés,

en s'attardant sur des scènes émouvantes qui ont fini par déclencher des réactions parmi le public, composé en grande partie de professionnels du cinéma.

Le documentaire, basé sur les violences subies par les femmes congolaises dans une guerre dont les soldats et les rebelles en ont fait une arme, dépeint le portrait d'un homme qui s'est engagé aux côtés des victimes, touchées dans leur dignité.

Le 6^e FICA se poursuit jusqu'au 19 décembre avec au programme 16 films entre documentaires et longs métrages de fiction projetés en compétition à la salle El Mougar et rediffusés à la Cinémathèque d'Alger.

A. S./APS

Le film «Court» fait le procès du système judiciaire indien

Le jeune réalisateur indien, Chaitanya Tamhane, dévoile le système juridique de son pays à travers le procès d'un chanteur raconté dans son film «Court» projeté lundi soir à Alger.

En compétition au 6^e Festival international du cinéma d'Alger (FICA) dédié au film engagé, cette fiction dramatique de 116 mn examine le système judiciaire indien à travers le procès d'un chanteur accusé d'inciter au suicide à travers une chanson.

Ses déboires commencent le jour où il s'est produit à Bombay, un village où le cadavre d'un égoûtier a été retrouvé dans les canalisations souterraines. Faute de

témoins et de preuves, son avocat rejette les charges retenues contre son client plaquant innocent. Apres plusieurs renvois, le tribunal rend son verdict et l'accusé retrouve la liberté.

A travers ce procès-fiction, le réalisateur a réussi à établir un compte rendu circonstancié du système juridique indien qui constitue une entrave aux libertés publiques et individuelles.

Porté par cet élan de dénoncer le système juridique, le réalisateur condamne en nuançant son point de vue à travers ce chanteur arbitrairement expédié en prison pour s'être produit en public.

Dans un décor sobre et élégant, le film déroulé sur un rythme musical de Sambhaji Bhagat tient en haleine le spectateur sur presque deux heures, durant lesquelles le juge, l'avocat et son client occupent le centre de l'écran.

Bien qu'ils soient débutants, les acteurs ont fait preuve de talent dans l'interprétation empreinte de subtilité et de légèreté dans le geste et la parole. Le 6^e FICA se poursuit jusqu'au 19 décembre avec au programme 16 films entre documentaires et longs métrages de fiction projetés en compétition à la salle El Mougar et rediffusés à la Cinémathèque d'Alger.

Racim C.

Pour la quatrième semaine consécutive

«Hunger Games» domine le box-office nord-américain

L'épisode final de la saga post-apocalyptique «Hunger Games» a continué à dominer le box-office nord-américain pour la quatrième semaine consécutive.

«Hunger Games - La Révolte : Partie 2» a récolté 11,4 millions de dollars entre ven-

dredi et dimanche, totalisant 244,6 millions en quatre semaines, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société Exhibitor Relations. «Au cœur de l'Océan», le film d'aventure de Ron Howard avec Chris Hemsworth, arrive à la deuxième place

pour sa sortie dans les salles. Inspirée du roman «Moby Dick» de Herman Melville, le film raconte l'histoire d'un bateau de pêche en 1820 qui est attaqué par une baleine géante, provoquant son naufrage. Il récolte 11 millions de dollars.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mougar
Festival international du
cinéma d'Alger
16 décembre :

Projection de deux films documentaires dont *Life is waiting* et *Le bouton de nacre* ainsi qu'un long métrage intitulé *Le dossier Pétrov*.

Centre des activités culturelles
Abane-Ramdane

Jusqu'au 17 décembre :

Exposition de photos et livres sur la révolution algérienne, présentée par Zenati Hamid et Hamouma Hocine.

Galerie Asselah-Hocine (39,
Rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 17 décembre :

Exposition de peinture des artistes Taïb Benabbas Bakhti et Mohamed Smara.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition de peintures «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

EZZOUAR'ART

Jusqu'au 25 décembre :

Exposition-vente de peinture «Algérie toujours» de l'artiste Mira Naporowska.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 :

8^e Salon d'automne des arts plastiques.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chehrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante

Ferranti, etc. les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours :

Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni /USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télemly, Alger)

Chaque jour :

Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

Coup-franc direct

Des noms fantômes

Par Mahfoud M.

A lors qu'on est au tout début du mercato qui concerne les clubs de la Ligue 1 Mobilis, on s'aperçoit que beaucoup de noms sont révélés comme probables recrues dans certains clubs sans toutefois qu'ils puissent être engagés. Ces noms ne sont, en fait, que des fantômes étant donné qu'il s'agit soit des joueurs qui ne totalisent pas un grand temps de jeu dans leurs clubs respectifs ou bien des joueurs qui sont mis à l'essai et qui viennent de l'Hexagone avec cette nouvelle piste des binationaux. Pourquoi donc s'entêter à vouloir recruter si l'on ne peut pas vraiment obtenir les meilleurs éléments du moment avec ce manque constaté au niveau de la qualité des joueurs ? Il faut savoir que certains dirigeants souhaitent faire taire leurs supporters qui se disent déçus de la qualité de jeu de leurs formations respectives et qui demandent donc de nouveaux joueurs qui puissent offrir un autre visage à leur équipe par rapport à celui présenté depuis l'entame du championnat. Faisant dans le populisme, ces dirigeants tentent, ainsi, de se défaire de cette pression et de recruter certains éléments même s'ils n'ont pas vraiment les qualités requises pour évoluer dans leurs équipes respectives. L'essentiel est de ramener le nombre de joueurs que la LFP fixe aux clubs pour les clubs lors du mercato hivernal sans être trop regardant sur la qualité de ces derniers.

M. M.

Glo-CAF Awards 2015

L'USM Alger et Ferhat nominés par la CAF

L'USM ALGER, finaliste de la Ligue des champions et son attaquant Zineddine Ferhat sont nominés pour les prix de la meilleure équipe du continent et meilleur espoir africain 2015, selon la liste publiée lundi à Abuja (Nigeria) par la Confédération africaine de football (CAF). Pour son retour à la prestigieuse compétition des clubs, l'USM Alger a réalisé un parcours exceptionnel notamment en phase de groupes avec cinq victoires de rang, une première en Ligue des champions. En finale, l'USMA s'est inclinée face au TP Mazembe (1-2, 0-2). Outre l'USMA, trois autres équipes sont en lice pour le prix du Club de l'Année : TP Mazembe (RD Congo), Orlando Pirates (Afrique du Sud) et Etoile Sportive du Sahel (Tunisie). L'attaquant de l'USM Alger Zineddine Ferhat est nominé pour le prix de l'Espoir de l'Année de la CAF. Il s'est distingué avec son club en Ligue des champions mais également en Coupe

d'Afrique des Nations CAN-2015 des moins de 23 ans avec, à la clé, une qualification pour les Jeux Olympiques 2016. La CAF a publié également les noms des sélectionnés pour les autres catégories des Glo-CAF Awards 2015, à savoir : Joueuse de l'année, Meilleur jeune, Entraîneur de l'année, Arbitre de l'année, Légende africaine, Equipe nationale de l'année, Equipe nationale féminine de l'année et Platinum Award. La liste a été dévoilée lors d'une conférence de presse, en présence du membre exécutif de la CAF, Anjorin Mosharafa et des représentants de la société Globacom. Les gagnants seront désignés par le vote des Comités football et médias de la CAF à l'exception des Légendes et Platinum Awards. L'arbitre de l'année sera élu par le vote des membres de la Commission des arbitres de la CAF. Les lauréats seront annoncés lors du Glo-CAF Awards Gala, le jeudi 7 janvier 2016 à Abuja, au Nigeria.

MO Béjaïa

Amrani suspendu deux matchs

L'ENTRAÎNEUR du MO Béjaïa Abdelkader Amrani, exclu par l'arbitre lors du match de son équipe face au MC Alger (0-1) disputé samedi pour le compte de la 14^e journée de Ligue 1 pour «contestation de décision», a été éclopé de deux matchs de suspension dont un avec sursis, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Le coach du MOB devra en outre s'acquitter d'une amende de 30 000 DA, précise la même source. La commission de discipline de la LFP a infligé également un match de suspension et des amendes allant de 30 000 à 50 000 DA aux joueurs Hamid Bahri (CS Constantine), Khalfallah Belhoua (USM Blida), Mohamed Benyahia, Nessakh Chamseddine (MC Oran) et Mohamed-Achraf Aïb (DRB Tadjenanet) pour cumul de cartons ou contestation de décision. D'autre part, plusieurs clubs ont été éclopés de sanctions financières pour diverses raisons: l'USM El Harrach (50 000 DA) pour retard

non justifié, USM Blida (100 000 DA) pour mauvais comportement des ramasseurs de balles, MC Alger (30 000 DA) pour utilisation de fumigènes et (20.000 DA) pour conduite incorrecte de l'équipe, JS Kabylie et ES Sétif (50 000 DA) pour retard non justifié ainsi que l'USM Alger (20 000 DA) pour conduite incorrecte. En Ligue 2 Mobilis, l'entraîneur des gardiens de but Loucif Amour (Amel Boussaâda) a été sanctionné d'un mois de suspension plus 40 000 DA d'amende. L'entraîneur adjoint de l'OM Médéa, Harkabi Kamel a été éclopé lui aussi d'un mois de suspension et 40 000 DA d'amende suite à son expulsion lors de la rencontre contre l'ABS. Les joueurs Benmansour Mohamed Zine El Abidine (CA Batna) et Benzekri Mohamed Amine (JSM Béjaïa), exclus lors du match entre les deux équipes pour le compte de la 14^e journée, ont été éclopés chacun de 3 matchs de suspension et de 30 000 DA d'amende.

EN Olympique Shürmman aura l'embaras du choix

■ A peine la qualification pour les prochains JO assurée que le staff technique se projette déjà sur la préparation de cette importante compétition.



Shürmman aura toute la latitude de choisir

Par Mahfoud M.

Ainsi, le sélectionneur des Olympiques, le Suisse, Pierre-André Shürmman, pense déjà à la manière de préparer ces joutes mais aussi à la composante de son groupe lors de ce rendez-vous. Il faut savoir que le coach de l'EN U 20 vice-championne d'Afrique au Sénégal aura le droit de prendre avec lui six au moins trois joueurs de l'EN A pour ce tournoi olympique en plus de certains éléments de cette sélection première dont l'âge leur permet de figurer dans le groupe. Ainsi, le milieu de terrain de Tottenham, Nabil Bentaleb est dans cas puisqu'il

n'a que 22 ans et peut aisément jouer avec les U 23. Pour les autres éléments, le coach de l'EN espoirs devra choisir dans une pré-liste de sept (7) joueurs que sont, Ryad Mahrez, Islam Slimani, Yacine Brahimi, Aïssa Mandi, Sofiane Feghouli, Carl Medjani et Fawzi Ghoulam. Shürmman devra s'asseoir avec les responsables de la FAF pour prendre une décision finale et ce selon les postes à pourvoir et surtout les manques dans le groupe actuel. Il faut savoir que l'Algérie souhaite faire bonne figure lors de cette compétition, d'autant plus qu'il s'agit de la deuxième participation des Verts qui n'avaient pas pris part à cette compétition depuis 36 ans. Par

ailleurs, on apprend que l'attaquant de l'USMA, Oussama Derfalou pourrait manquer ce rendez-vous en raison d'une blessure qu'il l'obligera à passer sur le billard. Ce serait un coup dur pour les Verts qui comptent beaucoup sur les qualités de ce dernier capable de déstabiliser n'importe quelle défense. En outre, et pour ce qui est des deux professionnels, Benrahma et Aït Athmane, des sources de la FAF indiquent que ces derniers ne seront pas retenus avec l'EN espoirs parce qu'ils n'étaient pas intéressés au tout début lorsqu'ils étaient appelés pour jouer les éliminatoires.

M. M.

CS Constantine

Meghni pourrait jouer face au MCEE

L'ancien international algérien du CS Constantine, Mourad Meghni, est pressenti pour effectuer son retour à la compétition après près de deux mois d'absence, à l'occasion du match en déplacement de son équipe contre le MC El Eulma, samedi dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie. Meghni, qui joue sa première saison en Algérie, a récupéré de sa blessure et devrait être apte pour le rendez-vous en question, a appris l'APS



auprès du staff technique du club phare de l'Est algérien. Le milieu offensif, victime de blessures à répétition depuis 2010, n'a plus

joué avec le CSC depuis le match à domicile contre l'USM Blida, le 22 octobre dernier. Engagé par le club constantinois l'été der-

nier alors que le joueur était resté inactif pendant deux saisons, Meghni a fait, jusque-là, de rares apparitions avec l'effectif des «Sanafis». Malgré cela, le nouvel entraîneur du «Chabab», le franco-portugais, Didier Gomes, mise énormément, selon ses dires, sur un retour au premier plan de l'ancien international algérien en vue de la deuxième partie de la saison, surtout que le CSC est premier relégable avant une journée de la fin de la phase aller.

USM Alger

Le Zamalek insiste pour Darfalou

LE CLUB égyptien du Zamalek a sollicité son homologue de l'USM Alger pour les services de son attaquant Oussama Darfalou en prévision de son recrutement lors du mercato hivernal, rapporte lundi la presse locale. La direction de la formation cairete attend de connaître la position de l'actuel leader de la Ligue 1 algérienne vis à vis d'une éventuelle offre de sa part pour s'attacher les services de l'attaquant international olympique, ajoute la même source. Darfalou (22 ans) a tapé dans l'œil d'un émissaire du Zamalek lors de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans qui s'est clôturée samedi à Dakar. L'attaquant algérien, remis à peine d'une blessure aux adducteurs, a contribué dans la qualification des Verts en finale de la CAN-2015, perdue contre le Nigeria (2-1). Il a été transféré à l'USMA l'été dernier en provenance du RC Arbaâ (Ligue 1, Algérie).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Grève générale au Maroc

Les principaux syndicats se réunissent pour fixer une date

LES QUATRE Centrales syndicales au Maroc ont tenu mardi une réunion de coordination pour débattre des démarches à suivre après la marche du 29 novembre dernier et la grève générale observée jeudi dernier dans la Fonction publique et les collectivités locales. La réunion des responsables de l'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail (CDT), l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM) et la Fédération démocratique du travail (FDT) permet de débattre des «démarches à suivre pour poursuivre la lutte syndicale et en particulier de fixer la date de la grève générale et du sit-in», a-t-on indiqué de source syndicale. Le secrétaire général de la CDT, Abdelkader Zaër, a indiqué dans des déclarations relayées par la presse locale que «le gouvernement ne manifeste aucune volonté sincère d'engager un dialogue sérieux et responsable pour régler les dossiers en suspens». Parmi les revendications des syndicats figurent notamment la revalorisation des salaires et des pensions de retraite, la criminalisation de l'atteinte aux libertés syndicales, la réforme du code de la Fonction publique et l'amélioration du service public (éducation, santé, emploi et justice). Les Centrales syndicales avaient organisé le 29 novembre dernier à Casablanca une marche massive et observé jeudi dernier une grève nationale dans la Fonction publique et les collectivités locales qui a été «largement suivie», selon les syndicats qui estiment que le taux de suivi avait atteint entre 75 et 80%

dans les ministères et 93 à 100% dans les collectivités locales.

Hausse «inquiétante» de la dette

La dette publique du Maroc a atteint un «niveau inquiétant», a indiqué le Centre marocain de conjoncture (CMC), qui a estimé que cette situation est à même de fragiliser la finance publique du royaume et de freiner la croissance. Dans un rapport, le CMC a mis en garde contre la tendance haussière de la dette du royaume qui a atteint plus de 61,5% du PIB en 2013 et 63,4% en 2015 alors qu'elle ne dépassait pas les 45,5% en 2008. En cas de poursuite de cette tendance haussière de la dette publique, l'Etat «serait appelé à recourir à des politiques d'austérité qui pourraient s'avérer très coûteuses», a ajouté le CMC. Selon le rapport de cette instance, la dette publique est passée de 385 milliards de DH (1 euro = 10 DH) en 2007 à plus de 720 milliards en 2014, soit une hausse de 9,3%. Ainsi la dette publique constitue désormais le triple des ressources ordinaires du Trésor. Le centre a souligné par ailleurs le rôle des foyers et des individus dans le développement économique sans pour autant bénéficier suffisamment de crédits par rapport aux entreprises aussi bien publiques que privées, relevant que les taux de Marocains titulaires d'un compte bancaire ne dépassaient pas les 30%.

Faika Ch.

Tlemcen

Une jeune fille libérée deux heures après son enlèvement

LES ÉLÉMENTS de la 1^{re} sûreté urbaine de Tlemcen ont réussi à libérer une jeune fille âgée de 28 ans deux heures après son enlèvement par une bande de sept malfaiteurs, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Alertés par un citoyen faisant état d'un kidnapping d'une fille dans une station de bus par un groupe de jeunes, les policiers ont déclenché des recherches parvenant à intercepter un véhicule et des ravisseurs à la sortie de Tlemcen, mais sans y retrouver la victime. L'enquête avec les prévenus a révélé que la jeune fille a été conduite par des membres de la bande vers un taudis situé à Ain El Houtz, dans la banlieue de la ville de Tlemcen. Sitôt sur place, les éléments de la police ont encerclé l'endroit pour enfin libérer la jeune fille et arrêter les mis en cause, âgés entre 18 et 45 ans. Présentés devant le procureur de la République près le tri-

bunal de Tlemcen, cinq de ces malfaiteurs ont été placés en détention préventive pour kidnapping, séquestration et atteinte à la pudeur, et un sixième a été mis sous contrôle judiciaire. Un septième membre de la bande est toujours en fuite, a-t-on indiqué.

Hasna F.

L'INQUIÉTANTE PROGRESSION DE DAECH EN LIBYE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Découverte et destruction de neuf casemates aménagées

■ Neuf casemates aménagées, cinq bombes de confection artisanale et des explosifs ont été découverts et détruits, lundi à Tizi Ouzou, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi un communiqué de la Défense nationale.

Par Ouali T.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1^{re} Région militaire) a découvert et détruit, le 14 décembre 2015, neuf casemates aménagées, cinq bombes de confection artisanale et des explosifs», lit-on

dans le communiqué. «D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'ANP, a mis en échec, lors d'une opération de qualité au niveau du secteur opérationnel de Ouargla (4^e Région militaire), une tentative de colportage d'une grande quantité de kif traité sélevant à sept tonnes, trois quintaux et soixante-dix kg, dissimulée

dans un camion-citerne», ajoute la même source.

Au niveau de la 6^e Région militaire, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar «ont arrêté vingt-cinq immigrants clandestins et saisi deux camions chargés de 38 tonnes de denrées alimentaires», précise le MDN.

O. T./APS

Attentats terroristes de 2007

Peine capitale prononcée contre le responsable direct

LA PEINE capitale a été prononcée lundi par le tribunal criminel d'Alger contre Fateh Bouderbala, responsable direct des attentats à l'explosif ayant ciblé, en 2007, le Palais du gouvernement et le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar. Fateh Bouderbala, alias Abdelfatah Abou El Bassir, a été aussi condamné pour détention d'armes et faux et usage de faux. Lors de son audition, il a recon-

nu appartenir à un groupe terroriste activant dans la capitale «spécialisé dans la transmission et la communication». Qualifiant les faits reprochés à l'accusé de «gravissimes», le représentant du parquet général avait requis la peine capitale contre l'inculpé.

Selon l'arrêt de renvoi, l'accusé, autoproclamé «émir» de l'organisation terroriste «Al-Qaïda au Maghreb islamique» (Aqmi) de la région d'Alger, avait recon-

nu avoir suivi par téléphone l'itinéraire des kamikazes qui étaient à bord des véhicules piégés jusqu'à leur arrivée sur les lieux ciblés (Palais du gouvernement, siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar) où il leur avait donné l'ordre d'actionner leurs ceintures bourrées d'explosifs.

Agissant sur la base de renseignements fournis par l'accusé, les services de sécurité avaient réussi à accéder à deux refuges de terroristes et à mettre la main sur des quantités d'explosifs et quelques armes légères. Dans le premier refuge, situé à la cité Djaafri de Réghaïa (Est d'Alger), les policiers ont découvert 92 kg de matières explosives, alors que dans le second, situé à Béni Daoud dans la wilaya de Boumerdès, un lance-roquettes a été récupéré, ainsi que deux cartables bourrés d'explosifs, trois bombes artisanales et 21 détonateurs.

L'attentat du Palais du gouvernement avait fait 20 morts et 222 blessés et celui de Bab Ezzouar 11 morts et une centaine de blessés.

APS

Trafic de drogue à Béjaïa Quatre individus sous les verrous

Un réseau de trafic de drogue composé de quatre individus a été démantelé par les agents de la brigade de lutte contre stupéfiants, relevant de la police judiciaire de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de B.A.M., âgé de 24 ans, T.M. âgé de 27 ans et R.S., 23 ans, originaires de Tizi-Ouzou et Alger, ont été pris en flagrant, lors d'une descente policière sur la côte Ouest de Béjaïa, alors qu'ils étaient en possession de 60 comprimés d'ecstasy. La suite de l'enquête a permis d'identifier le fournisseur principal de ces derniers. Il s'agit de K.M., âgé de 23 ans, originaire de Gué de Constantine à Alger, précise-t-on. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, les quatre individus ont été placés en détention provisoire.

Une fillette mortellement heurtée par un train de voyageurs

Une fillette âgée de 7 ans a été heurtée par un train de voyageur venant de Béni Mansour en direction de Béjaïa hier. L'accident a eu lieu au niveau du village Ibourassène, au lieu dit 2ème arrêt dans la commune de Oued-Ghir vers 12h45mn, selon la protection civile de la wilaya de Béjaïa. La victime a rendu l'âme sur le coup.

H.C.